**Dr XXXX**

**ADRESSE PRO**

**MAIL**

**A ARS,**

**ADRESSE ARS départementale ou régionale,**

A **XXXXXXXXX**, le **XX/XX/XXXX**,

*Objet : Refus d’adhésion à une CPTS.*

Madame,

 Je me présente Dr **XXXXXXXXXXX**, docteur en médecine exerçant à **XXXXXXXXXXXXX**. A travers ce courrier, je souhaitais vous faire part de ma décision de refuser toute adhésion à une Communauté Professionnelle Territoriale de Santé de mon secteur.

 Suite aux vœux de Monsieur le Président Emmanuel MACRON du 6 janvier 2023, je tenais à vous faire part, à travers ce courrier de ma colère, je ne me retrouve pas dans le projet de santé exposé, dont les conséquences néfastes sont connues à l’avance par nos dirigeants, qui s’inspirent de modèles qui ont échoué à l’étranger.

 Je défends :

- Une médecine de qualité pour tous les français, je suis fier d’exercer le métier de **médecin de famille** et d’offrir mon expertise acquise grâce à ma formation à mes concitoyens.

- Un accès aux soins universel et égalitaire qui s’oppose à la médecine à deux vitesses, qui découlera de vos réformes et d’un sous-investissement depuis plusieurs décennies dans la médecine de ville.

- Des moyens pour des soins de qualité et pas pour la mise en place de structures administratives gourmandes en ressources financières. Les erreurs faites depuis vingt ans à l’hôpital doivent servir d’exemple et ne pas être reproduites en ville.

 En espérant que vous prendrez note de ma décision et qu’enfin nos instances dirigeantes se décideront à écouter les représentants des médecins de ville, pour une médecine de demain au service des français et à l’écoute des soignants.

 Veuillez recevoir Madame la Directrice Générale, l’expression de mes plus sincères salutations.

*Signature : Tampon :*